Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le
ID : 035-213501950-20260321-D_2026_33-DE

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
COMMUNE DE MONTREUIL-SUR-ILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 21 mars à dix heures zéro minute, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal de la Commune de Montreuil-sur-Ille s'est réuni à la salle du Clos Paisible, sous la présidence de Mme CADOR Adeline, maire de Montreuil-sur-Ille nouvellement élue. Sur convocation de M. TAILLARD Yvon, maire sortant.

Nombre de conseillers :
En exercice : 19
Présents : 19
Votants : 19

Date de convocation : 16/03/2026
Date de publication : 23/03/2026

MEMBRES PRESENTS : Mmes et MM. CADOR Adeline, TERTRAIS Arnaud, FINET Johanne, LAHAYE Denis, THONIER Carole, PASTUREL Mathieu, MICOINE Laure, BAUDAS Simon, LECHEVALIER Céline, AUREGAN Yvain, BOULAIRE Céline, GERARD Adrien, BOURGUENOLLE Camille, MORIN William, HABERT Orlane, KRIMED Jean-Jacques, OLIVIER-DUFEE Anne-France, NOURRY Jérôme, PARBEAU Gwenaëlle.

MEMBRE ABSENT EXCUSE : /

MEMBRE ABSENT NON EXCUSE : /

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme HABERT Orlane.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

DELIBERATION N° 2026-33 – ELECTION DES ADJOINTS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L. 2122-4 et L. 2122-7-2 ;

Considérant que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du Conseil Municipal ; chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe ; si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative ; en cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Vu la délibération n° 2026-32 du 21/03/2026 du Conseil Municipal fixant le nombre d'adjoints au maire à quatre ;

Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le
ID : 035-213501950-20260321-D_2026_33-DE

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin

- nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote → 0
- nombre de votants (enveloppes déposées) → 19
- nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau → 0
- nombre de suffrages blancs → 4
- nombre de suffrages exprimés → 15
- majorité absolue → 8

Ont obtenu :

- 15 voix pour la liste de M. TERTRAIS Arnaud.

La liste de M. TERTRAIS Arnaud, ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire : M. TERTRAIS Arnaud, 1er adjoint au maire ; Mme FINET Johanne, 2ème adjoint au maire ; M. BAUDAS Simon, 3ème adjoint au maire ; Mme THONIER Carole, 4ème adjoint au maire.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance,
Mme HABERT

Délibération exécutoire à la date de publication.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

La Maire, Adeline CADOR

MAIRIE DE MONTREUIL-SUR-ILLE 35440 R.F.